



*Vivre l'année liturgique*

## LE TEMPS DE NOËL

La fête de Noël étant une très grande fête, l'Église la prolonge pendant les huit jours qui suivent : c'est l'OCTAVE DE NOËL.

Seules les deux plus grandes fêtes ont conservé une octave : Noël et Pâques.

Ces fêtes célèbrent les mystères de l'Incarnation (Noël) et de la Rédemption (Pâques)

Mais, au-delà de l'octave, le TEMPS DE NOËL se prolonge jusqu'à la fête du Baptême du Seigneur. L'Église nous fait alors contempler les "mystères" de l'enfance de Jésus et jusqu'aux premières manifestations de sa vie publique.

Le TEMPS DE NOËL comporte toute une succession de fêtes :

- ▶ Le 28 décembre, fête des Saints Innocents
- ▶ Le dimanche après Noël, fête de la SAINTE FAMILLE
- ▶ Le 1<sup>er</sup> janvier, solennité de SAINTE MARIE, MERE DE DIEU
- ▶ Le dimanche après le 1<sup>er</sup> janvier, solennité de l'EPIPHANIE
- ▶ Le dimanche après le 6 janvier, fête du BAPTEME DU SEIGNEUR.

»» Là se termine le TEMPS DE NOËL.

Mais 40 jours après la fête de la Nativité, une autre fête se rattache encore au mystère de Noël :

- ▶ le 2 février, fête de la Présentation de Jésus au Temple.